



Profil de la communauté
francophone de la
Saskatchewan



FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET ACADIENNE
du Canada



Remerciements

- Portrait statistique :** Anne Gilbert, Université d'Ottawa/L'ANALYSTE (pour la 1^{re} édition); William Floch et Elias Abou-Rjeili, Programmes d'appui aux langues officielles, Patrimoine canadien (3^e édition)
- Vie communautaire :** Assemblée communautaire fransaskoise (ACF)
- Coordination :** Micheline Doiron (1^{re} édition), Robin Cantin, (2^e édition), Serge Quinty (3^e édition)
- Appui à la production :** Christiane Langlois et Micheline Lévesque (3^e édition)
- Conception graphique :** Heart Design
- Impression :** Groupe d'imprimerie St. Joseph Inc.
- ISBN :** 978-2-922742-35-0

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

La publication de ce profil a été rendue possible grâce à l'appui financier de Patrimoine canadien et du Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec. La FCFA tient également à souligner l'appui en nature de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Secrétariat
aux affaires
intergouvernementales
canadiennes

Québec



La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

450, rue Rideau, bureau 300
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

Téléphone : (613) 241-7600

Télécopieur : (613) 241-6046

Courriel : info@fcfa.ca

Site Web : www.fcfa.ca

Cette série est disponible en ligne au
www.fcfa.ca/profils

Avant-propos

Le *Profil de la communauté francophone de la Saskatchewan* réunit et présente des informations à jour sur les francophones de la province. Il fait partie de la collection des *Profil des communautés francophones et acadiennes du Canada* préparés une première fois en 2000 par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada et réédités en 2004 et en 2009.

Aux profils provinciaux et territoriaux s'ajoute un profil national. Il décrit la situation de la francophonie canadienne dans son ensemble et compare les réalités du fait français à travers le pays. Après une introduction générale à l'histoire et à la géographie de chacune des communautés, les profils provinciaux et territoriaux se divisent en deux sections distinctes :

- Un portrait statistique qui décrit la vitalité des communautés de langue française selon les volets démographique, linguistique et économique et sous l'angle de la diversité.
- Une présentation de la vie communautaire organisée autour de sept thèmes : les principaux organismes, les communications, la vie culturelle et communautaire, l'éducation et la formation, les soins de santé et les services sociaux, les lois et les services gouvernementaux ainsi que l'économie.

Cette nouvelle édition s'appuie sur les données tirées du recensement fédéral de 2006.

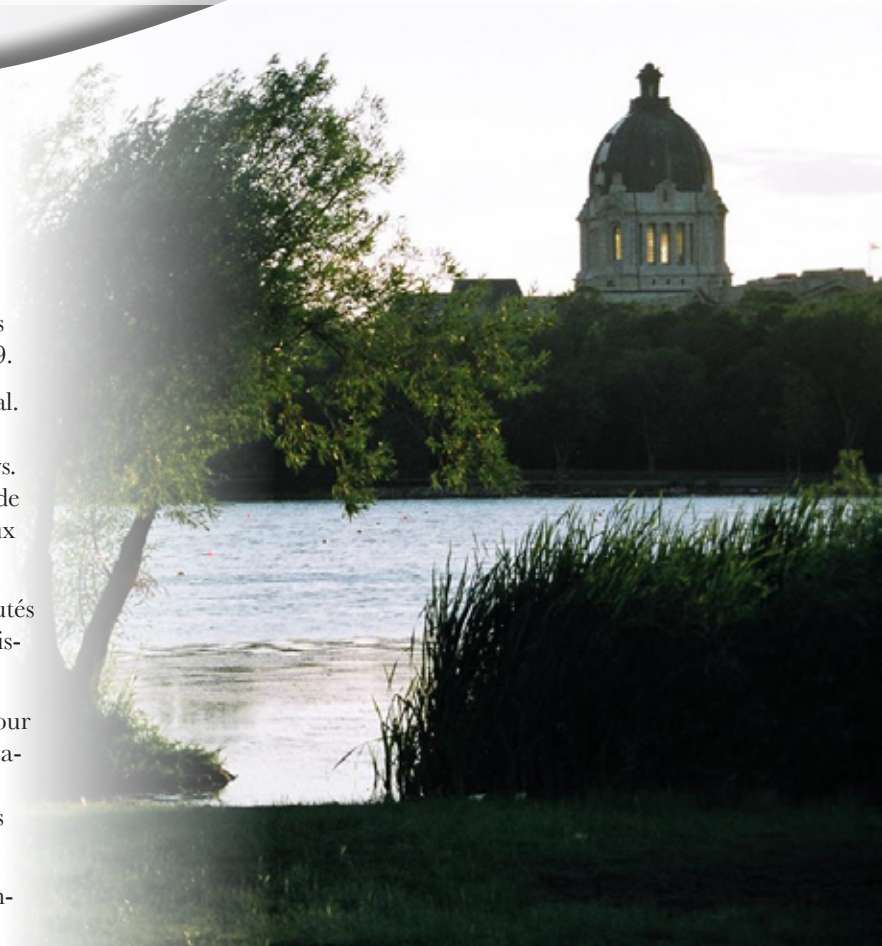


Table des matières

Histoire.....	1
Géographie.....	2
Vitalité démographique.....	3
Diversité francophone.....	6
Vitalité linguistique.....	8
Vitalité économique.....	10
Vitalité communautaire.....	12
Les trente dernières années.....	19
Sources.....	20



L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) offre une série de 24 activités pédagogiques pour utilisation en salle de classe des *Profil des communautés francophones et acadiennes du Canada* dans sa Banque d'activités pédagogiques (BAP) accessible gratuitement au : www.acelf.ca/bap.

Histoire

La présence de la langue française sur le territoire de la Saskatchewan remonte à la période où la France exerce une influence sur la quasi-totalité de l'Amérique du Nord. Entre 1752 et 1755, Louis de la Corne et ses cohortes explorent la région de la vallée Carrot, le centre-est de la Saskatchewan d'aujourd'hui. Ils construisent le Fort de la Corne à l'est de la fourche des rivières Saskatchewan Nord et Saskatchewan Sud. Selon les années, cet endroit, aussi appelé Fort Saint-Louis et Nippeween, marque l'extrémité occidentale d'une série de fortifications françaises présentes dans le Nord-Ouest. Les engagés en poste au Fort de la Corne au milieu du XVIII^e siècle expérimentent la culture du blé, une récolte qui fera la renommée de la province de la Saskatchewan au XX^e siècle.

L'arrivée des premiers représentants de l'Église catholique au Nord-Ouest en 1818 annonce le début d'une épopée nouvelle pour la langue française au pays. Leurs premières tournées et visites en direction des postes de traite de la vallée Qu'Appelle, au sud, et de la Rivière Churchill, au nord, donnèrent naissance à l'établissement de missions permanentes pour desservir la population métisse qui fréquente les lieux. En 1846, les missionnaires Alexandre Taché et Louis-François Lafèche fondent la mission catholique d'Île-à-la-Crosse, un poste de traite et un lieu de rencontre fréquenté par les tribus autochtones et une grande population métisse francophone. Plus tard, devenu évêque de Saint-Boniface, Mgr Taché et ses successeurs chercheront à bâtir une francophonie catholique à travers les plaines de l'Ouest de Saint-Boniface jusqu'au pied des Rocheuses.

À partir de 1870, de nouvelles communautés métisses s'établissent dans des régions qui, plus tard, seront à l'intérieur de la province de la Saskatchewan. Talle-de-Saules (Willow Bunch), Saint-Laurent-de-Grandin et Batoche voient le jour grâce à la migration de familles métisses cherchant à préserver un mode de vie semi-nomade. Le rêve de société qu'ils chérissaient sera perdu à la suite de l'échec de la résistance armée menée contre le gouvernement du Canada en 1885 à Batoche même.

Une migration vers les Prairies canadiennes s'amorce à la fin du XIX^e siècle pour culminer vers les années 1920. Les francophones de diverses souches s'installent alors dans la nouvelle province de la Saskatchewan créée en 1905. Les Canadiens français, originaires de la vallée du Saint-Laurent, dont bon nombre ont d'abord séjourné aux États-Unis, s'y sont établis sous la direction de missionnaires colonisateurs. Ils fondent des petits villages où ils mettent en place des écoles, des paroisses et des commerces. D'un nombre presque équivalent, des francophones d'Europe (Français, Belges et Suisses) immigrent en Saskatchewan et se joignent aux Canadiens français sur place ou fondent leurs propres villages.

L'ouverture du territoire par le chemin de fer conduit également en Saskatchewan un afflux d'immigrants de toutes les origines que ne peut contrebalancer le faible apport de colons de langue française. Si le projet de loi créant la Saskatchewan et l'Alberta en 1905 retient les dispositions constitutionnelles concernant l'utilisation de la langue française dans l'instruction publique, dans l'administration publique et dans la justice, ces dispositions seront ignorées par les autorités. Au cours des premières décennies du XX^e siècle les Fransaskoises et Fransaskois seront sévèrement limités dans leur droit d'utiliser le français comme langue d'enseignement. Ils se doteront d'associations pour lutter et survivre comme communauté. Le journal *Le Patriote* de l'Ouest est fondé en 1910, l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan est créée en 1912 et l'Association des commissaires d'écoles franco-canadiens se forme en 1918 au moment où les menaces à l'enseignement en français sont les plus fortes. Un collège classique francophone, le Collège Mathieu, voit le jour à Gravelbourg en 1918.

En 1952, les francophones créent deux postes de radio de langue française, un à Gravelbourg et l'autre à Saskatoon. Ce ne sera qu'à partir des années 1960 que les modifications nécessaires seront apportées à la loi scolaire de la Saskatchewan pour permettre l'enseignement en français. Au cours des années 1970, les Fransaskoises et les Fransaskois se dotent de centres culturels chapeautés par le Conseil culturel fransaskois, fondé en 1974. C'est au début des années 1970 que le terme « Fransaskois » est utilisé pour désigner les francophones vivant en Saskatchewan. Les Fransaskoises et les Fransaskois se donnent un nouveau journal, *l'Eau Vive*, ainsi qu'un rassemblement estival annuel, la Fête fransaskoise.

À partir de 1982 débutent les luttes juridiques visant à faire respecter les droits linguistiques et constitutionnels. Les parents fransaskois entreprennent une longue démarche pour obtenir la gestion de leurs écoles. La gestion scolaire est devenue possible en Saskatchewan en juin 1993. En juin 1999, l'Association culturelle franco-canadienne (ACFC) devient l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF). Elle demeure l'organisme porte-parole de la communauté fransaskoise et voit au développement de l'ensemble de la communauté de langue française en Saskatchewan.

Géographie

Selon le recensement de la population canadienne, la communauté fransaskoise compte 17 575 personnes de langue maternelle française en 2006. Toutefois, c'est un total de 15 225 personnes qui ont le français pour première langue officielle parlée, c'est-à-dire qui utilisent le français dans la vie quotidienne, qu'ils l'aient pour langue maternelle ou non. Ces francophones représentent un peu moins de 2 % de la population totale de la province de la Saskatchewan, qui est alors de 953 850 personnes. Le même recensement compte près de 48 000 résidents de la province maîtrisant les deux langues officielles du Canada.

Les villages francophones se concentrent essentiellement dans trois grandes régions de la province. Un premier foyer francophone s'est développé à la fin du XIX^e siècle, le long des rivières Saskatchewan Nord et Sud autour des villages de Batoche, de Duck Lake, de Saint-Isidore-de-Bellevue et de Saint-Louis. Cette zone englobe avec le temps les villes de Saskatoon, de North Battleford et de Prince Albert. Elle inclut les villages de Saint-Denis, de Vonda, de Prud'homme ainsi que les communautés plus éloignées de Zenon Park, de Saint-Bricux, de Debden et de Delmas.

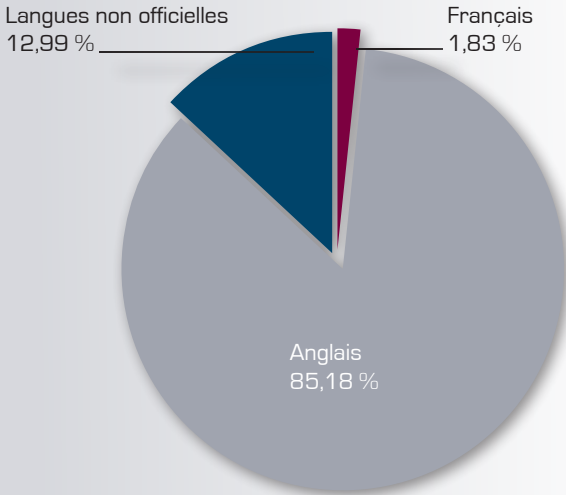
Le deuxième foyer francophone de la Saskatchewan se trouve dans le sud-est de la province. Une série de petits villages tels que Bellegarde, Cantal, Alida, Forget et Montmartre ont été fondés au début du XX^e siècle par des immigrants européens surtout venus de France et de Belgique.

Le troisième se situe au sud-ouest de la province dans une région où se situent Gravelbourg, Ponteix, Val-Marie, Saint-Victor et Willow Bunch.

Les principaux centres urbains de la Saskatchewan, soit Régina, Saskatoon, Prince Albert et Moose Jaw ont vu une forte proportion de la population quitter les villages francophones et venir grossir leurs rangs. L'arrivée de nouveaux immigrants francophones dans la province favorise également le milieu urbain. Ces villes ont mis sur pied des infrastructures communautaires qui permettent à la langue française de rayonner. Notons ainsi la présence de centres éducatifs pour la petite enfance, d'écoles fransaskoises (primaires et secondaires), de centres scolaires communautaires, de centres culturels et de paroisses.

Vitalité démographique

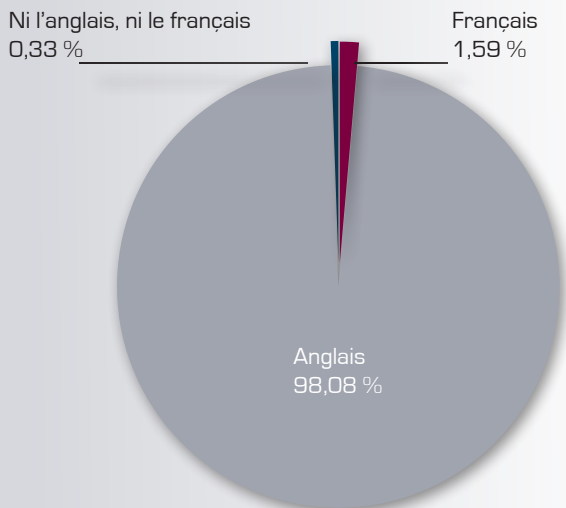
Population selon la langue maternelle, 2006, Saskatchewan



Source : Statistique Canada, recensement 2006

Note : Certaines personnes ont déclaré plus d'une langue maternelle. Le total des catégories excède donc la population totale.

Population selon la première langue officielle parlée, 2006, Saskatchewan



Source : Statistique Canada, recensement 2006

Note : Certaines personnes ont à la fois l'anglais et le français comme première langue officielle parlée. Le total des catégories excède donc la population totale.

La langue française

La population de la Saskatchewan est assez homogène au plan linguistique. Sur les 953 850 habitants de la province, un peu moins de 135 000 sont de langue maternelle autre qu'anglaise. Les francophones comptent pour un peu moins de 2 % de la population.

Français	17 575
Anglais	819 080
Langues non officielles	124 930
Population totale	953 850

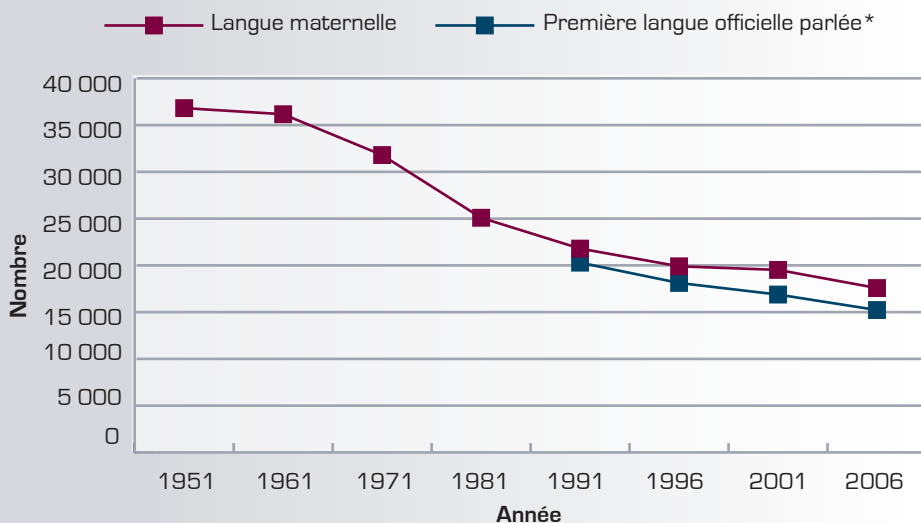
Français	15 225
Anglais.....	936 245
Ni l'anglais, ni le français	3 130

Une diminution des effectifs moins marquée...

La population de langue maternelle française est passée de 36 815 personnes en 1951 à 17 575 en 2004. La baisse est marquée depuis 1961, reflet des tendances de la fécondité francophone. Cette diminution semble s'effectuer moins rapidement depuis 1991. Toutefois, durant la même période, le nombre de francophones ayant le français comme première langue officielle parlée – un indice qui permet de mesurer l'usage de la langue française dans la vie quotidienne - a décliné de 20 290 à 15 225.

Cette chute des nombres doit être interprétée à la lumière des changements qui touchent l'ensemble de la population de la province. Par ailleurs, la communauté ne fait que commencer à se doter d'institutions favorisant la transmission de la langue française.

Français langue maternelle et français première langue officielle parlée, 1951-2006, Saskatchewan



Source : Marmen et Corbeil, 2004 et Statistique Canada

... allant vers une stabilisation des pourcentages?

Depuis 1951, le poids des francophones de langue maternelle de la Saskatchewan est passé de 4,4 % à 1,8 %. La baisse la plus importante a été observée entre 1971 et 1981. Le ralentissement de cette diminution laisse espérer une stabilisation prochaine de la proportion de francophones en Saskatchewan.

Les francophones forment des proportions relativement fortes de la population dans certaines régions rurales de la province où le français joue un rôle important dans la vie communautaire.

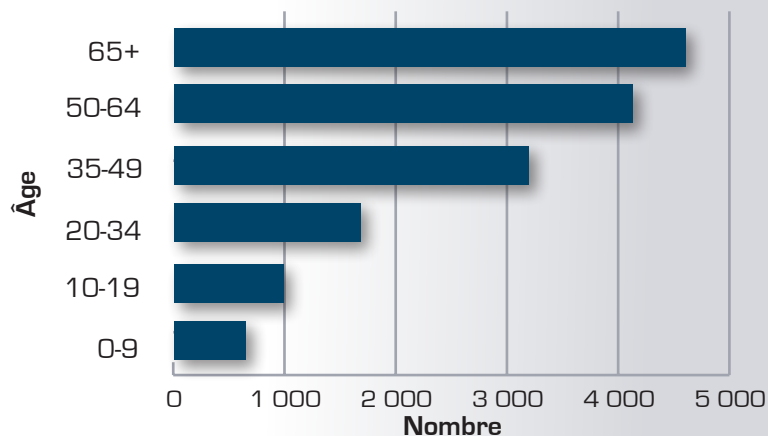
*Les données sur la première langue officielle parlée n'existaient pas avant 1991



Une population âgée

La population francosaskoise compte une forte proportion d'adultes. À 53 ans, l'âge médian des francophones est beaucoup plus élevé que celui de la population en général, qui est de 38 ans. Les 50 ans et plus forment plus de 55 % des effectifs francophones. Il n'est donc pas étonnant que le renouvellement de sa base représente un des plus grands défis de la communauté.

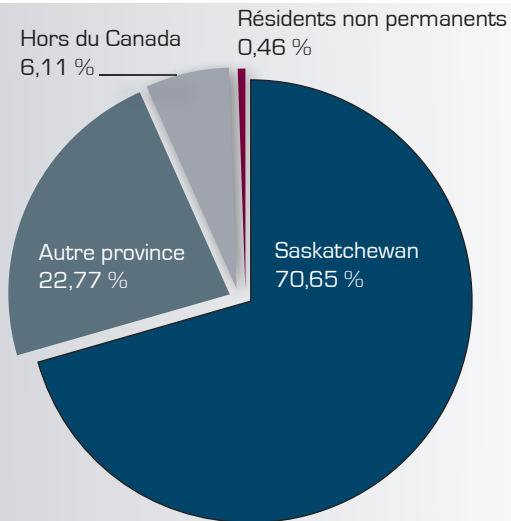
Distribution des âges, 2006, Francophones, Saskatchewan



Source : Statistique Canada, recensement 2006

Diversité francophone

Lieu de naissance des francophones, 2006, Saskatchewan



Source : Statistique Canada, recensement 2006

Une population bien enracinée : née dans la province

Sept Fransaskoises et Fransaskois sur dix sont nés en Saskatchewan. Les personnes nées ailleurs au Canada forment 23 % des effectifs. À peine 6 % des francophones de la province sont nés hors du pays; il reste que le pourcentage d'immigrants francophones a doublé depuis le dernier recensement.

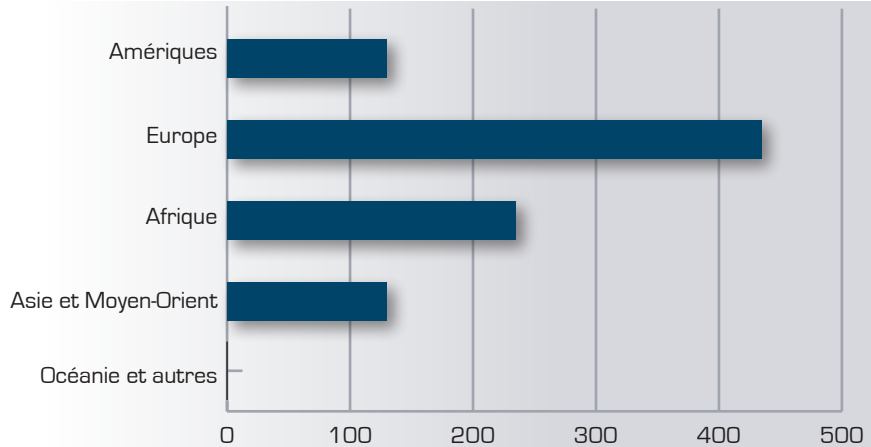
La communauté fransaskoise est ainsi profondément enracinée, ce qui se reflète dans l'identité et les appartenances.

Une francophonie qui commence à se diversifier

Au cours des 60 dernières années, la Saskatchewan n'a attiré qu'un peu plus de 900 immigrants francophones, dont près de la moitié proviennent de l'Europe. Outre les personnes d'origine européenne, 55 francophones proviennent des États-Unis et près d'une centaine des pays d'Amérique centrale et du Sud.

De plus, 1 380 personnes ayant le français comme première langue officielle parlée ont déclaré avoir une identité autochtone.

Immigrants francophones, 2006, Saskatchewan



Source : Statistique Canada, recensement 2006

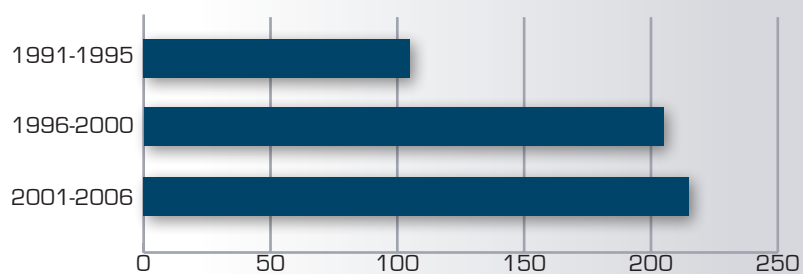
Note : il s'agit ici de personnes ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu. Le critère utilisé ici est la première langue officielle parlée.



Une immigration qui augmente lentement

Un total de 45 % des immigrants francophones de la province y sont arrivés après 1996, confirmant le rôle grandissant que joue l'immigration dans la vitalité de la francophonie en Saskatchewan.

Immigrants francophones selon la période d'immigration, Saskatchewan



Source : Statistique Canada, recensement 2006

L'immigration dans le temps

Si la Saskatchewan a jadis accueilli des francophones en provenance du Québec, de l'Europe, de la Nouvelle-Angleterre, du Midwest américain, de l'Ontario et du Manitoba, cette première période d'immigration a pris fin avec la crise financière des années 1930. Au cours des 60 dernières années, malgré l'influx régulier de nouveaux arrivants, les nombres démographiques sont restés relativement stables car le taux de personnes quittant la province est tout aussi important. En fait, jusqu'à tout récemment, on a vu la population générale décroître en Saskatchewan.

Ce n'est que depuis la toute fin du XX^e siècle que la province accueille à nouveau bon nombre d'immigrants du monde entier. Depuis le début du XXI^e siècle, de plus en plus de francophones originaires du Maghreb, d'Afrique centrale et d'ailleurs dans la francophonie se rendent en Saskatchewan pour s'établir.

Les nouveaux arrivants peuvent compter sur les institutions de langue française existantes. Les paroisses francophones et les écoles fransaskoises accueillent la population et sont fréquemment la porte d'entrée de la francophonie locale. Afin de mieux répondre aux besoins des nouveaux arrivants, le réseau associatif francophone a mis en place des services plus spécialisés. L'Assemblée communautaire fransaskoise a un secteur immigration qui a la capacité de venir en aide aux nouveaux arrivants. À Saskatoon et à Régina, on a créé des regroupements de nouveaux arrivants avec le mandat de faciliter l'intégration des gens par divers moyens.

La Saskatchewan reçoit bon nombre de ses nouveaux arrivants sous forme de migration interprovinciale; nombreuses sont les familles qui arrivent en Saskatchewan après avoir vécu dans une autre province.

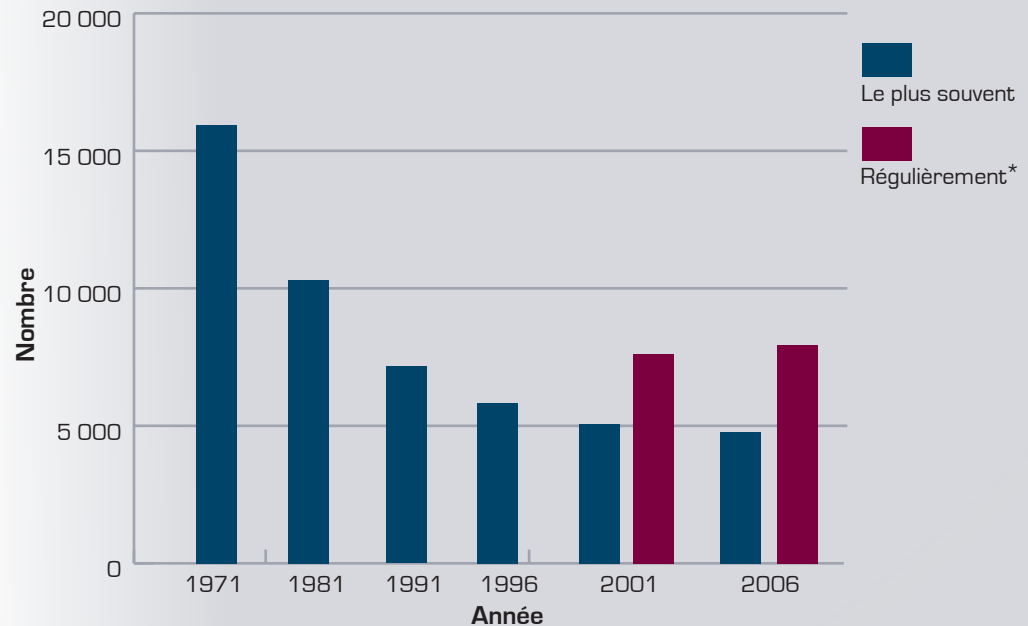
Vitalité linguistique

Légère stabilisation du français parlé à la maison...

En 2006, 4 780 personnes affirment parler le français le plus souvent à la maison. Même si ce nombre est en décroissance continue, il faut toutefois noter que cette décroissance a ralenti considérablement depuis 1996.

En plus de ce nombre, un total de 7 945 personnes – dont 3 870 personnes de langue maternelle anglaise – disent parler français régulièrement à la maison, même s'il ne s'agit pas de la langue employée le plus souvent. Ce nombre est en croissance depuis 2001, la première année pour laquelle cette donnée était disponible. Le français conserve donc sa place dans les foyers de la Saskatchewan.

Le français parlé à la maison, 1971-2006, Saskatchewan

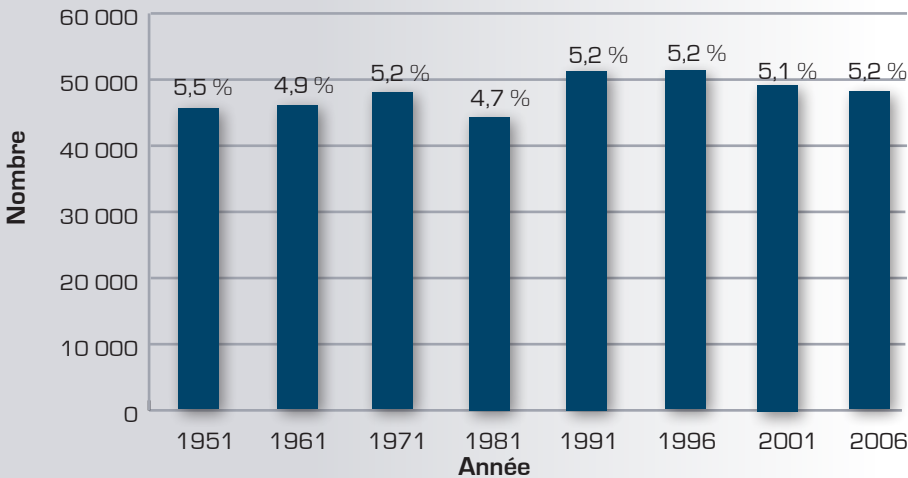


Source : Marmen et Corbeil, 2004 et Statistique Canada

*Statistique Canada recueille des données sur l'autre langue parlée régulièrement à la maison depuis 2001 seulement



La connaissance du français, 1951-2006, Saskatchewan

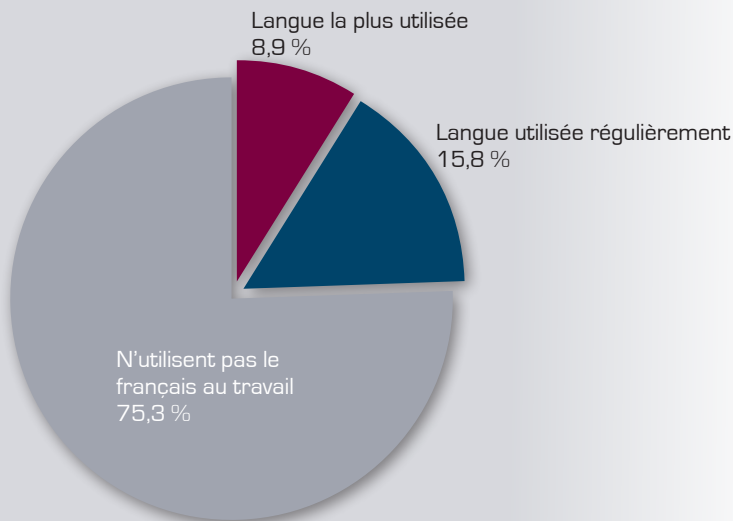


Source : Marmen et Corbeil, 2004 et Statistique Canada

...et la connaissance de la langue française est de plus en plus répandue

En Saskatchewan, le nombre de personnes qui connaissent le français (seulement ou avec l'anglais) a connu une décroissance entre 2001 et 2006, reflétant la baisse de la population générale de la province, qui est passée de 963 150 à 953 850 durant la même période. Le nombre de personnes ayant une connaissance du français est demeuré relativement stable depuis 1951.

Le français au travail chez la population active connaissant le français, 2006, Saskatchewan



Source : Statistique Canada, recensement 2006

L'utilisation du français au travail demeure minoritaire

En 2006, près de 6 975 personnes en Saskatchewan déclaraient utiliser le français le plus souvent ou au moins régulièrement au travail. Même si ce chiffre représente une proportion de 24,7 % des travailleurs ayant une connaissance du français, il reste que seulement 1,3 % de la population active générale de la Saskatchewan utilise le français au travail.

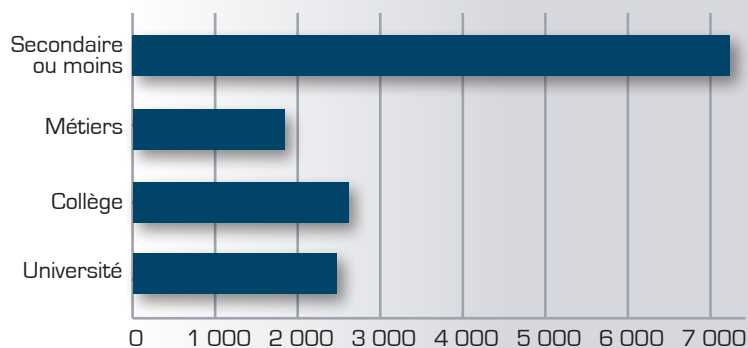
Vitalité économique

Le défi de la scolarisation

La francophonie de la Saskatchewan comporte un taux relativement élevé de personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires (29,7 %), mais plusieurs francophones détiennent, en revanche, un certificat d'une école de métiers. Par ailleurs, la proportion de 17 % de francophones ayant fréquenté l'université est plus élevée que celle de la population en général.

Ce profil de la communauté fransaskoise selon la scolarité varie beaucoup d'une région à l'autre. La part de la population sans certificat d'études secondaires est particulièrement élevée parmi les francophones des régions rurales de la Saskatchewan, atteignant 34 % dans la division de recensement qui contient les villages de Gravelbourg, Willow Bunch et Ponteix.

Scolarité, 2006, Francophones âgés de 15 ans et plus, Saskatchewan



Source : Statistique Canada, recensement 2006

Main-d'oeuvre selon les secteurs d'activité, 2006, Francophones, Saskatchewan

Secteur	Nombre	%
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 235	14,3 %
Mines	270	3,1 %
Services publics	60	0,7 %
Construction	490	5,7 %
Fabrication	310	3,6 %
Commerce de gros	265	3,1 %
Commerce de détail	675	7,8 %
Transport et entreposage	395	4,6 %
Industrie de l'information	145	1,7 %
Finance et assurances	355	4,1 %
Services immobiliers	125	1,5 %
Services professionnels	300	3,5 %
Gestion de sociétés	10	0,1 %
Services administratifs	225	2,6 %
Services d'enseignement	1 320	15,3 %
Soins de santé	820	9,5 %
Arts	165	1,9 %
Hébergement	315	3,7 %
Autres services	430	5,0 %
Administrations publiques	660	7,7 %
Tous les secteurs d'activité	8 570	100,0 %

Source : Statistique Canada, recensement 2006

Les secteurs de l'emploi fransaskois

Les francophones de la Saskatchewan travaillent dans des établissements de nature variée. Ils sont particulièrement actifs dans les secteurs de production de biens, surtout l'agriculture (14,3 %).

Les Fransaskoises et les Fransaskois sont aussi particulièrement présents dans le secteur des services publics : la proportion de la main-d'œuvre en administration publique, en éducation, en santé et services sociaux atteint les 32,7 %. Ils occupent aussi en grand nombre des emplois dans le commerce de gros et de détail. Il faut noter enfin leur présence dans l'industrie de la construction.

La Saskatchewan compte aujourd'hui près de 1 720 francophones qui possèdent leur propre entreprise ou travaillent à leur propre compte. Les entrepreneurs fransaskois forment 20 % de la main-d'œuvre francophone. Un grand nombre de ces travailleurs indépendants emploient d'autres personnes, fournissant ainsi de l'emploi aux Fransaskoises et Fransaskois et aux autres résidents de la province.

Les occupations

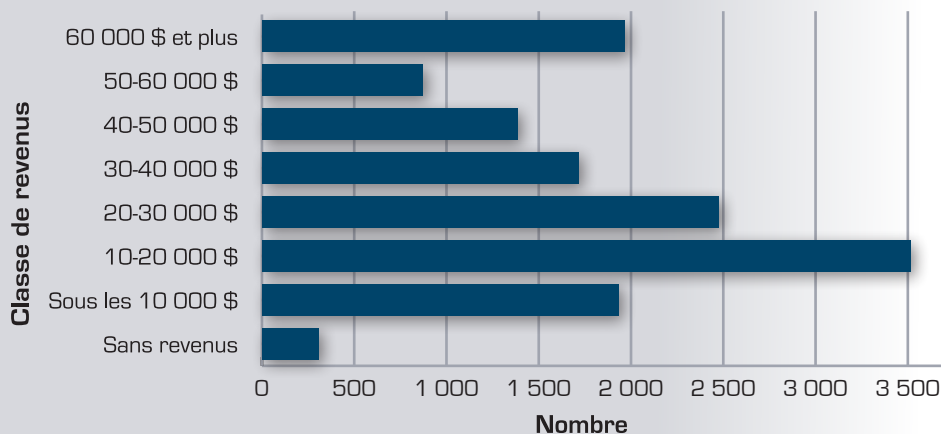
Le profil de la vitalité économique de la communauté fransaskoise serait incomplet sans un regard sur les occupations. Quatre domaines dominant nettement : la vente et les services qui emploient un Fransaskois sur cinq; les occupations de l'industrie primaire soutiennent 14 % de la main-d'œuvre, soit essentiellement la même proportion que les métiers, le transport et la machinerie; enfin, le nombre relativement important de professionnels francophones de la finance, des affaires et de l'administration, qui s'élève à 1 230, doit aussi être souligné, notamment à cause des revenus élevés qu'ils tirent de leur travail.

Main-d'œuvre selon les occupations, 2006, Francophones, Saskatchewan

	Nombre	%
Gestion	740	8,6 %
Affaires, finances et administration	1 230	14,3 %
Sciences naturelles et appliquées	395	4,6 %
Secteur de la santé	420	4,9 %
Sciences sociales, enseignement, administration publique	1 145	13,3 %
Arts, culture, sports et loisirs	220	2,6 %
Ventes et services	1 805	21,0 %
Métiers, transport et machinerie	1 245	14,5 %
Professions propres au secteur primaire	1 230	14,3 %
Transformation	115	1,3 %
Toutes les occupations	8 545	100,0 %

Source : Statistique Canada, recensement 2006

Revenu total individuel, 2006, Francophones, Saskatchewan



Source : Statistique Canada, recensement 2006

Les revenus

À 36 394 \$, le revenu annuel moyen des francophones de la Saskatchewan dépasse le revenu moyen provincial de presque 5 000 \$.

Un peu plus de la moitié des francophones de la province se situe dans les classes inférieures de revenu (moins de 30 000 \$) et un francophone sur sept dispose d'un revenu annuel de moins de 10 000 \$. Cependant 14 % ont un revenu de plus de 60 000 \$.

L'économie : plus riche depuis 2005

La province de la Saskatchewan a tourné une page importante de son histoire économique en devenant une province riche l'année de son centenaire, en 2005. La montée du prix du baril de pétrole brut ainsi que l'augmentation de la demande pour les matières premières de la province a créé un boom dans bien des secteurs de l'économie. Le milieu des affaires, le secteur de l'immobilier ainsi que le secteur des services ont tous été touchés.

Dans le but de stimuler l'entrepreneuriat parmi les francophones de la Saskatchewan, le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan offre un service-conseil aux entrepreneurs et aux entreprises, le but étant de stimuler et développer le domaine des affaires.

Une équipe de consultants en développement économique est en fonction à travers la province. Le Conseil s'engage annuellement à initier la jeunesse au monde des affaires et à distribuer des prix de reconnaissance aux entrepreneurs qui se distinguent au sein de la communauté.

Un service de placement et de recrutement, Action emplois SK, de l'Assemblée communautaire fransaskoise a des bureaux à Ponteix, Prince Albert, Saskatoon, Regina et Bellevue, offre un soutien aux entrepreneurs qui cherchent une main-d'œuvre qualifiée et aux individus cherchant un emploi. Action emplois SK aide les candidats à s'adapter à leur nouveau milieu et à se préparer à un nouvel emploi.

Vitalité sociale et communautaire

L'organisme porte-parole

L'Assemblée communautaire francsaskoise est l'organisme porte-parole de la communauté francsaskoise. Elle a été établie à Duck Lake en 1912 dans le but de défendre les droits des francophones. Depuis sa création, l'ACF a porté plusieurs noms reflétant les priorités de l'heure. Elle fut nommée l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan à ses débuts. En 1962, elle devient l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan et, en 1999, l'Assemblée communautaire francsaskoise.

L'ACF a le mandat de faire reconnaître et de défendre les droits et les aspirations de la communauté francsaskoise. Elle est entièrement engagée dans le développement de la communauté francophone de la Saskatchewan.

Assemblée communautaire francsaskoise

3850, rue Hillsdale, bureau 220
Régina, Saskatchewan
S4S 7J5
Téléphone : (306) 924-8534
Télécopieur : (306) 781-7916
Courriel : acf@sasktel.net
Site Web : www.fransaskois.sk.ca

Les organismes francophones provinciaux

Association des parents francsaskois et le Centre de ressources éducatives à la petite enfance (CREPE)

910, 5^e rue Est
Saskatoon, Saskatchewan
S7H 2C6
Téléphone : (306) 653 7444
Télécopieur : (306) 653-7001
Site Web : www.parentsfransaskois.ca

Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan

3850, rue Hillsdale, bureau 120
Régina, Saskatchewan
S4S 7J5
Téléphone : (306) 924-8543
Télécopieur : (306) 781-7916
Courriel : ajefs@sasktel.net
Site Web : www.ajefs.ca



Association jeunesse francsaskoise

308, 4^e avenue Nord, bureau 102
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 2L7
Téléphone : (306) 653-7447
Télécopieur : (306) 653-7448
Courriel : direction@ajf.ca
Site Web : www.ajf.ca

Conseil culturel francsaskois

3850, rue Hillsdale, bureau 210
Régina, Saskatchewan
S4S 7J5
Téléphone : (306) 565-8916
Télécopieur : (306) 565-2922
Courriel : direction@culturel.sk.ca
Site Web : www.culturel.sk.ca/

Collège Mathieu (Le)

(Service francsaskois de formation aux adultes et le Lien)

Sac 20
Gravelbourg, Saskatchewan
S0H 1X0
Téléphone : (306) 648-3129
Télécopieur : (306) 648-2295
Courriel : secretariat@collegemathieu.sk.ca
Site Web : www.collegemathieu.sk.ca/

Conseil de la Coopération de la Saskatchewan

3850, rue Hillsdale, bureau 230
Régina, Saskatchewan
S4S 7J5
Téléphone : (306) 566-6001
Télécopieur : (306) 757-4322
Courriel : dg@ccs-sk.ca
Site Web : www.ccs-sk.ca/index.php

Conseil des écoles francsaskoises

3850, rue Hillsdale, bureau 200
Régina, Saskatchewan
S4S 7J5
Tél. : (306) 757-7541 ou
Sans frais : 1 877 273-6661
Télécopieur : (306) 757-2040
Courriel : cef.Régina@atrium.ca
Site Web : www.cefsk.ca

Coopérative des publications francsaskoises et l'Eau vive

410, avenue Victoria
Régina, Saskatchewan
S4N 0P6
Téléphone : (306) 347-0481
Télécopieur : (306) 565-3450
Courriel : direction@leauvive.net
Site Web : www.leauvive.net

Éditions de la nouvelle plume

3850, rue Hillsdale, bureau 130
Régina, Saskatchewan
S4S 7J5
Téléphone : (306) 352-7435
Télécopieur : (306) 585-1657
Courriel : nouvelleplume@sasktel.net
Site Web : www.nouvelleplume.com

Fédération des aînés francsaskois

308, 4^e avenue Nord, bureau 103
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 2L7
Téléphone : (306) 653-7442
Télécopieur : (306) 664-6447
Courriel : aines@sasktel.net

Fédération provinciale des Francsaskoises

C.P. 778
Gravelbourg, Saskatchewan
S0H 1X0
Téléphone : (306) 648-2466
Sans frais : 1 866 490-4373
Télécopieur : (306) 648-2795
Courriel : fpf@sasktel.net

Fondation francsaskoise

3850, rue Hillsdale, bureau 230
Régina, Saskatchewan
S4S 7J5
Téléphone : (306) 566-6000 CCS
Télécopieur : (306) 757-4322 CCS
Courriel : fondationfrancsaskoise@ccs-sk.ca

Institut français

Université de Régina
3737, Waskana Parkway
Régina, Saskatchewan
Téléphone : (306) 585-4828
Télécopieur : (306) 585-5183
Site Web : <http://institutfrancais.uRégina.ca/>

Réseau Santé en Français de la Saskatchewan

308, 4^e avenue Nord, bureau 103
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 2L7
Téléphone : (306) 653 7445
Télécopieur : (306) 664 6447
Courriel : rsfs@shaw.ca
Site Web : www.rsfs.ca/

Société historique de la Saskatchewan

3850, rue Hillsdale, bureau 210
Régina, Saskatchewan
S4S 7J5
Téléphone : (306) 565-8916
Télécopieur : (306) 565-2922
Courriel : info@societehisto.com
Site Web : www.societehisto.com/

Troupe du jour

914, 20^e rue Ouest
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 3L3
Téléphone : (306) 244-1040
Télécopieur : (306) 652-1725
Courriel : communication@latroupedujour.ca
Site Web : www.latroupedujour.ca/



Les communications

Les journaux et périodiques

- Un hebdomadaire, *L'Eau vive*, publié par la Coopérative des publications francsaskoises, couvre l'actualité francsaskoise.
- La Revue historique, une revue trimestrielle publiée par la *Société historique de la Saskatchewan*, présente des articles au sujet de l'histoire de la communauté francophone de la Saskatchewan.
- Douze bulletins mensuels communautaires annoncent les activités locales et traitent de sujets communautaires.
- Environ dix publications mensuelles produites par des associations provinciales présentent des textes liés à la programmation et aux activités des organismes.

La radio

- La station régionale de la Société Radio-Canada à Régina, CBKF, diffuse 6 heures de programmation locale du lundi au vendredi. Trois émissions : *Point du jour*, *le Midi Plus* et *Jour de plaine* sont produites à Régina. Le Service de l'information couvre l'actualité saskatchewanaise sept jours par semaine à partir des salles de nouvelles de Régina et de Saskatoon. Le Francathon (un radiathon) est produit annuellement au profit de la Fondation francsaskoise et de nombreux projets communautaires. La radio réalise également des émissions spéciales et offre des contributions au réseau national de la SRC.
- La radio communautaire de Gravelbourg, CFRG, diffuse une variété d'émissions produites par des équipes bénévoles. Cette radio communautaire diffuse ses émissions dans les deux langues officielles du pays.

La télévision

- La télévision de la Société Radio-Canada à Régina produit un bulletin de nouvelles régionales de 60 minutes quotidiennement : *Le Téléjournal Saskatchewan*. La télévision de la SRC en Saskatchewan participe aux émissions de l'Ouest en contribuant d'une façon hebdomadaire à l'émission jeunesse *Oniva*. Le fait français en Saskatchewan se retrouve également présent au réseau de Radio-Canada via une variété de collaborations aux émissions nationales.



Le Mini Francotièvre fait partie des nombreux événements culturels organisés par les organismes provinciaux / photo : Yvan Lebel

La vie culturelle et communautaire

- La communauté francosaskoise est composée d'un réseau associatif comprenant 13 associations communautaires et 16 associations provinciales. En plus, il existe un certain nombre d'institutions vouées à son développement. Les associations communautaires régionales disposent de bureaux ainsi que d'espaces pour accueillir le public. Il y a trois centres scolaires communautaires en Saskatchewan. Ils sont situés à Prince-Albert, à Moose-Jaw et à Régina. Les villages de Debden, de Bellevue, de Ponteix et de Gravelbourg possèdent des centres culturels modernes où plusieurs services à la communauté y sont regroupés. En plein centre-ville de Saskatoon, les francophones possèdent un édifice à bureaux qui inclut un centre culturel.
- Un grand nombre d'événements culturels annuels sont organisés par les organismes provinciaux. Le Festival théâtral jeunesse, les Jeux francosaskois, le Camp voyageur, le Gala francosaskois de la chanson, les Journées du patrimoine, Francotièvre ou le Mini francotièvre en sont quelques exemples. L'année 2009 marque le retour de la Fête francosaskoise.
- Une troupe théâtrale professionnelle, La Troupe du Jour, offre une programmation théâtrale annuelle de qualité à Saskatoon. Il existe aussi d'autres troupes francophones comme le Théâtre Oskana à Régina. Ces troupes assurent une programmation théâtrale et un divertissement culturel diversifié dans la langue de Molière.
- Les Francosaskois ont deux troupes de danse folklorique : Les danseurs de la rivière la Vieille, à Gravelbourg, et La Ribambelle, à Saskatoon.
- Il y a, en Saskatchewan, un bon nombre d'artistes qui écrivent, « endisquent » et se produisent sur scène. Les groupes folkloriques, la Raquette à claquettes et les Cireux de semelles sont de plus en plus connus. D'autres artistes, tels qu'Annette Campagne, François Tremblay, Anique Granger, Jeff Staflund ou Michel Marchildon ont plusieurs produits déjà sur le marché.
- Une maison d'édition, Les Éditions de la nouvelle plume, publie chaque année des écrits (roman, récit, théâtre et littérature jeunesse) d'auteurs de l'Ouest canadien.
- Le développement culturel et artistique de la communauté francosaskoise est appuyé par le Conseil culturel francosaskois. Il coordonne une bonne partie de l'activité culturelle à l'échelle provinciale. Le Conseil culturel francosaskois chapeaute le Réseau de diffusion de spectacle de la Saskatchewan qui permet aux centres communautaires de diffuser des spectacles en français à chaque année. Plusieurs artistes locaux sont représentés par le Conseil culturel francosaskois qui leur apporte une aide en ce qui a trait à la formation et à la promotion.

L'éducation primaire et secondaire

- La Loi de 1995 sur l'éducation statue qu'il y a trois entités légales et égales d'éducation en Saskatchewan : les divisions scolaires publiques, les divisions scolaires séparées ainsi qu'une commission scolaire francophone : le Conseil des écoles fransaskoises. Le Conseil des écoles fransaskoises est accessible en composant le 1 877 273-6661 ou en visitant le site Web à <http://www.cefsk.ca>. Il gère neuf régions scolaires francophones qui regroupent un total de douze écoles. La majorité des régions bénéficient d'une école de la prématernelle à la 12^e année.
- L'intégration, en août 2004, du volet secondaire de l'école privée le Collège Mathieu au *Conseil des écoles fransaskoises*, fait ainsi de l'École secondaire Collège Mathieu l'ajout le plus récent à la composante fransaskoise du système d'éducation. En 2008, un pavillon secondaire a été ajouté à l'École canadienne-française de Saskatoon. En 2009, l'école élémentaire fransaskoise de Gravelbourg, l'École Beausoleil, a déménagé à l'intérieur de l'École secondaire Collège Mathieu. L'école Monseigneur de Laval va agrandir ses locaux en aménageant un nouvel espace pour les classes du secondaire (8^e à la 12^e année)
- Des classes de prématernelles sont disponibles dans toutes les écoles du Conseil des écoles fransaskoises. À Régina, Saskatoon, Moose Jaw et à Ponteix, les locaux abritent également un Centre de la petite enfance et un service de garderie.
- Les neuf régions scolaires sont les limites géographiques à l'intérieur desquelles se trouve un groupe de parents voulant se prévaloir du droit d'éduquer leurs enfants à l'école fransaskoise selon l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.
- Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) gère et administre les questions d'éducation du Conseil des écoles fransaskoises. Le CSF est composé de neuf membres : un représentant par région scolaire francophone.
- Les conseils d'école (CÉ) représentent les parents auprès du Conseil scolaire fransaskois. Leurs membres traitent des divers sujets concernant les écoles qu'ils représentent. Le CÉ d'une école est composé de trois à huit parents dont les enfants sont inscrits à l'école.



Photo : Conseil des écoles fransaskoises

L'éducation postsecondaire

- Le Service fransaskois de formation aux adultes (SEFFA) offre et coordonne les formations en langue française destinées aux adultes. La gamme de cours s'étend de l'alphabétisation aux formations populaires, à certains cours accrédités de niveau collégial.
- À l'Université de Régina, l'Institut français assure la visibilité et encadre le rayonnement de la langue française. Il offre une programmation culturelle et un soutien multiple aux étudiants francophones et francophiles qui fréquentent le campus. L'Institut français se démarque par son secteur de recherche. Ce secteur appuie le développement de la communauté fransaskoise dans son ensemble. Ainsi la contribution de l'Institut français a été importante dans de nombreux dossiers. Pour n'en nommer que quelques-uns : la Commission sur l'inclusion, le dossier sur le Terroir ainsi que dans le rapprochement des métis et des francophones de l'Ouest.

Les soins de santé et les services sociaux

Le développement de services et des soins de santé en français en Saskatchewan est encadré par le Réseau Santé en français de la Saskatchewan (RSFS). Son mandat est de promouvoir, de protéger et d'améliorer l'accès aux services de santé en français en Saskatchewan. Le RSFS concentre ses activités dans le domaine de la santé primaire en se fondant sur la définition très large adoptée par l'Organisation mondiale de la Santé : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Les activités du RSFS s'articulent autour de cinq grands axes : l'accessibilité à des soins de qualité, la collaboration entre les partenaires de la santé, l'accent sur des solutions adaptées, le respect des missions des institutions et le développement d'une offre active. Le RSFS offre des formations aux professionnels de la santé et publie un répertoire des professionnels de la santé en Saskatchewan qui sont capables d'offrir des services en français.



Les lois et les services gouvernementaux

Gouvernement fédéral

Les agences et ministères du gouvernement fédéral offrent des services au public dans les deux langues officielles à plusieurs endroits dans les grands et moins grands centres de la province. La mise en place de Service Canada et la centralisation des points de services aux citoyens a beaucoup augmenté la capacité des ministères fédéraux d'offrir la majorité de leurs services dans les deux langues officielles en Saskatchewan. Selon les données de l'Agence canadienne de la fonction publique, 4 % des 4 503 postes de la fonction publique en Saskatchewan sont désignés bilingues. Le Commissariat aux langues officielles maintient un bureau en Saskatchewan. Plusieurs ministères fédéraux appuient le développement de la communauté francosaskoise en soutenant certains projets communautaires d'une manière ponctuelle ou encore en offrant des programmes qui permettent aux initiatives communautaires de se développer.

Gouvernement provincial

Bien que, en théorie, la langue française a longtemps été une langue officielle de la province de la Saskatchewan, la réalité est que les gouvernements ne l'ont jamais reconnu. La Loi linguistique de 1988 a été la première loi provinciale à définir la place de la langue française en Saskatchewan. Cette loi permet l'adoption de toute nouvelle loi en anglais seulement ou en anglais et en français. La Loi linguistique reconnaît également le droit d'utiliser la langue française devant les tribunaux et à l'Assemblée législative. Le gouvernement de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral ont conclu des ententes-cadres concernant l'éducation, l'administration de la justice et la prestation de services en français qui permettent à la province d'offrir des services à la population francophone.

La Direction des affaires francophones (DAF) créée en 1989 sert de liaison entre le gouvernement provincial et les francophones. La DAF appuie tous les ministères et les organismes du gouvernement provincial qui cherchent à offrir des services en français. La DAF est également responsable de la traduction pour les ministères provinciaux. Elle oriente et surveille la mise en œuvre de la *Politique de services en langue française du gouvernement de la Saskatchewan*, adoptée en 2004.

Municipalités

Aucune loi n'oblige les municipalités à offrir des services en français en Saskatchewan. Par contre, plusieurs organismes francophones cherchent à collaborer avec les municipalités dans les secteurs où il y a des intérêts partagés. Parmi ceux-ci, notons le développement culturel, le développement économique, le tourisme, la promotion, la main-d'oeuvre et bien d'autres.

Services juridiques

Il est possible en Saskatchewan d'obtenir un procès en français. Afin de faciliter la tenue de procès en français, les juristes francophones de la Saskatchewan se sont regroupés pour former l'Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan (l'AJEFS). L'association rassemble les juges, les avocats et les employés du système judiciaire parlant français. L'AJEFS joue un rôle de sensibilisation auprès de la population et offre de l'information juridique destinée au grand public.

À un certain niveau, c'est grâce au système juridique que les francophones de la Saskatchewan ont pu revendiquer leurs droits les plus fondamentaux. C'est à travers les tribunaux que les Fransaskois ont pu faire reconnaître le droit de gérer leurs propres écoles. C'est également à travers des tribunaux qu'ils ont pu faire valoir la légitimité de la langue française dans la province. Certaines causes illustres ont servi de tremplin pour permettre à la communauté francosaskoise d'affirmer sa présence et de revendiquer des services.

La cause Caron, qui est toujours devant les tribunaux en Alberta en 2009, est le tout dernier exemple du rôle que la justice joue dans la reconnaissance des droits des francophones dans l'Ouest. S'appuyant sur des preuves historiques, la cause Caron cherche à démontrer que la langue française est protégée par la constitution du pays et qu'elle a un statut officiel en Alberta et en Saskatchewan.

Les 30 dernières années

1979 : Tenue à Batoche et à Saint-Laurent-de-Grandin d'un rassemblement jeunesse intitulé : « On s'garoche à Batoche »; cet événement marque la création de la Fête fransaskoise, un festival culturel de langue française qui sera longtemps un point de rencontre incontournable pour la communauté fransaskoise.

1980 : Longtemps revendiqué par l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC), le Bureau de la minorité de la langue officielle (BMLO) est mis sur pied au sein du ministère de l'Éducation. Il est chargé d'établir et de perfectionner les programmes d'enseignement de langue française. Un certain nombre d'écoles d'immersion seront dotées d'un programme français enrichi. Un réseau d'écoles francophones à travers la province est également créé. Aujourd'hui, le BMLO est nommé la Direction de l'éducation française (DEF).

1982 : Fondation de l'Association des parents fransaskois (jadis connue sous le vocable de la Commission des écoles fransaskoises); avec l'arrivée de la nouvelle *Charte Canadienne des droits et libertés* de 1982, les parents entreprennent la longue démarche visant à se doter de la gestion des écoles francophones de la province. L'amendement à l'*Acte scolaire* en 1993 et la mise en place d'une commission scolaire provinciale (le Conseil des écoles fransaskoises) en janvier 1995 sont le résultat de leurs revendications.

1982 : Arrivée de la télévision de Radio-Canada en Saskatchewan; la SRC débute la diffusion d'un bulletin quotidien de nouvelles régionales; diverses émissions de télévision sont produites localement et la station diffuse la programmation générale en français de la télévision de Radio-Canada; elle enrichit également la programmation régionale à la radio.

1988 : Jugement de la Cour suprême du Canada dans l'Affaire Mercure (le Père André Mercure avait refusé de payer une contravention rédigée uniquement en anglais). La Cour suprême donne raison au Père Mercure, jugement qui force les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta à se doter de lois linguistiques.

Signature des premières Ententes Canada/communauté entre la communauté fransaskoise et le gouvernement du Canada. Ces ententes de financement destinées au réseau des organismes communautaires ont accru les moyens financiers de la communauté. Elles permettent alors aux associations régionales et provinciales de se doter de ressources humaines et d'entreprendre des projets à long terme.

1989 : Ouverture sur le campus de l'Université de Régina du pavillon de l'Institut linguistique. L'Institut possède un édifice multifonctionnel qui abrite une résidence, un centre culturel, des salles de classes, un théâtre et des bureaux administratifs. Aujourd'hui, l'édifice loge l'Institut français, le Bac en éducation et le Département de français à l'Université de Régina. L'Institut français est le point de ralliement de la francophonie sur le campus.

1999 : Les adhérents de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan décident de se doter d'une nouvelle structure pour représenter la communauté. L'Assemblée communautaire fransaskoise voit donc le jour en se dotant d'une structure reflétant celle d'un gouvernement. La province est ainsi divisée en 12 districts électoraux dans lesquels les parlants français de la province élisent leurs représentants démocratiquement.

2008 : L'Assemblée communautaire fransaskoise se joint à l'Association canadienne-française de l'Alberta et à Gilles Caron, et devient intervenante dans l'Affaire Caron. La cause Caron remet en question la légalité des lois linguistiques présentement en vigueur en Saskatchewan et en Alberta. La défense de cette cause repose sur des preuves historiques jamais utilisées devant les tribunaux. Ces preuves suggèrent que les droits linguistiques accordés aux francophones de l'Ouest au XIX^e siècle étaient des droits constitutionnels et qu'ils demeurent encore valables aujourd'hui.

Sources

Pour la première et la deuxième édition des *Profils des communautés francophones et acadiennes*, publiées respectivement en 2000 et en 2004, le bref exposé sur l'histoire des communautés s'inspirait en grande partie des rappels historiques sur les francophonies provinciales et territoriales produits par le Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne. Le texte de Philippe Falardeau intitulé *Hier la francophonie*, publié par la FCFA du Canada dans le cadre de Dessein 2000, ainsi que *La brève histoire des Canadiens français* d'Yves Frenette, parue aux Éditions Boréal, ont aussi été des sources d'inspiration. Enfin, plusieurs des textes réunis par Joseph Yvon Thériault dans *Francophonies minoritaires au Canada – L'état des lieux*, publié aux Éditions de l'Acadie, ont été utilisés ainsi que l'étude de René Guindon et Pierre Poulin, intitulée *Les liens dans la francophonie canadienne*.

Pour la troisième édition, les textes des sections Histoire et Géographie ont fait l'objet d'une mise à jour par la FCFA du Canada et ses membres à la lueur des événements marquants des dernières années et des données du recensement de la population de 2006.

La totalité des statistiques ayant servi à la production de ce profil proviennent de Statistique Canada. Les sources suivantes ont été utilisées :

1. Les données nationales et provinciales/territoriales sur la première langue officielle parlée, le français parlé à la maison, la connaissance du français, le français au travail et la main-d'œuvre selon les occupations ont été fournis à la FCFA du Canada en tableaux préformatés par l'équipe de recherche statistique des Programmes d'appui aux langues officielles (ministère du Patrimoine canadien).
2. Les données régionales sur la première langue officielle parlée et celles sur la structure de la population francophone selon l'âge proviennent du produit *Première langue officielle parlée (7), langue maternelle (10), groupes d'âge (17A) et sexe (3) pour la population*, numéro de catalogue 97-555-X2006030 à Statistique Canada.
3. Les données sur le nombre de Saskatchewanaises et Saskatchewanais de langue maternelle anglaise parlant français régulièrement à la maison sont tirées du produit *Langue parlée le plus souvent à la maison détaillée (186), autre langue parlée régulièrement à la maison (9), langue maternelle (8), groupes d'âge (17A) et sexe (3) pour la population*, numéro de catalogue 97-555-X2006045 à Statistique Canada.
4. Les données sur les immigrants de langue française selon la période d'immigration, le lieu de naissance des francophones et les lieux d'origine des nouveaux arrivants de langue française proviennent du produit *Certaines caractéristiques démographiques, culturelles, de la scolarité, de la population active et du revenu (780), première langue officielle parlée (4), groupes d'âge (8A) et sexe (3) pour la population*, numéro de catalogue 97-555-XCB2006054 à Statistique Canada. Les données sur le niveau de scolarité, la participation au marché du travail, les secteurs d'activité, les occupations et les revenus proviennent de la même source.
5. Les données sur l'évolution de la composition linguistique de la Saskatchewan de 1951 à 2001 (langue maternelle, langue parlée à la maison, première langue officielle parlée, etc.) sont tirées de l'ouvrage *Nouvelles perspectives canadiennes : les langues au Canada, recensement de 2001*, par Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil.

En ce qui concerne les données sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la première langue officielle parlée, le fait d'inclure ou non les réponses multiples (par exemple, les francophones qui ont également déclaré l'anglais comme langue maternelle) peut faire varier les nombres. Ainsi, Marmen et Corbeil répartissent les réponses multiples entre les langues déclarées. Toutefois, les données présentées par la FCFA pour 2006 comportent toutes les personnes ayant déclaré le français comme langue maternelle/première langue officielle parlée/langue parlée à la maison, qu'il s'agisse de la seule langue déclarée ou non.

Les informations narratives sur la vitalité communautaire, sur les infrastructures qui existent pour favoriser l'immigration francophone et sur la vitalité économique ont été compilées par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada avec l'appui de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) et de ses membres.